56° annata Prezzu 1,40 €

C.P. 0427 C 82046 ISSN 1262 Dispensé de timbrage

www.arritti.corsica



Opération de communication du FLNC

). b

Le 6 juillet dernier se tenait une Conférence sur l'avenir de la Corse en Europe, en présence de Gilles Simeoni, Président du Conseil Exécutif de Corse, de François Alfonsi coorganisateur avec le Caucus Self Détermination et le groupe Alliance Libre Européenne, Younous Omarjee (The Left-LFI), président de la Commission du Développement Régional, Raphaël Glucksmann (groupe socialiste), Philippe Lamberts (groupe Verts-ALE) et nombre d'autres eurodéputés présents dans la salle. Un évènement qui s'inscrit dans le travail du Caucus Self Determination pour le règlement pacifique des conflits de souveraineté en Europe. Après le Pays Basque et la Corse, d'autres conférences devraient suivre sur la situation en Ecosse, en Catalogne, en Pays de Galles, en Galice, en Flandre... À la veille de l'ouverture de négociations avec Paris pour l'autonomie de la Corse, ce rendez-vous européen voulait mettre le curseur au bon niveau. À lire p.6-8.





Jean Félix Acquaviva, député de la 2e circonscription « Le changement démocratique p. 4-5 initié en 2015 doit se poursuivre »

Modernisation du stade Armand Cesari, début des travaux prévus fin 2023



À tè ghjuventù chì si a nostra forza è a nostra speranza, stu bellìssimu cantu ch'hà viculatu già parechje generazioni di militanti. Scrittu da u puetone Ghjuvan'Tèramu Rocchi è messa in cantu da Felì. Forza ghjuventù, «aperta hè a strada ancu à viaghjoni»...

Sò d'ind'è mè

i sò allevati pè i mo rughjoni Sò speranze scritte di i mo dumani À puntu sò pronti à dà primi frutti Ingurdizia di sempre i ti voli tutti

Sti giuvanotti sò d'ind'è mè Ne voli dui ne voli trè Ne voli quant'è lu ci n'hè...

Qualessi i patti ch'è n'emu cacciatu Duv'hè stata scritta chì di u mo fiatu Ti n'affiaterie smisuratu orgogliu Arrichendu inghjulia, pientu è santauliu

Sti giuvanotti sò d'ind'è mè Ne voli dui ne voli trè Ne voli quant'è lu ci n'hè...

Si sò allevati pè i mo rughjoni Aperta hè a strada ancu à viaghjoni Ma sì di fà ceppu quì n'anu a brama Ne rispondu eiu è facciu da mamma

Sti giuvanotti sò d'ind'è mè Ne voli dui ne voli trè Ne voli quant'è lu ci n'hè...

U vostru settimanale hè nant'à internet www.arritti.corsica

Accapu di a reddazzione

Regioni

Federazione Regioni è Pòpuli Sulidarii adunisce i partiti autunumisti o indipendentisti di e regioni in Francia ch'anu una forte identità, una stòria, una cultura, una lingua, è dunque rivendicazioni specifiche. Hè stata messa in ballu in principiu di l'annate 90 è più cuncretamente creata dopu à l'elezzione presidenziale di u 94 induve ssi partiti si sò detti ch'elli duvianu cuurdunà di manera più efficace a so azzione. R&PS s'hè datu statuti è regulamenti ben intesa, ma dinù una Càrtula di valori è obbiettivi cumuni. Scumbatte u centralìsimu pariginu è quellu di l'Auropa di i Stati, da reduce l'inugualità di sviluppu chì mènanu e regioni è i pòpuli. Permette à ogni citatinu di studià, furmassi, travaglia è campà cù dignità in u so territoriu. Luttà contr'à l'inghjustizie è agisce à prò di u prugressu suciale. Ammaestrà a so ecunumìa à favore di u so sviluppu culturale è intelletuale. Favurizà un sviluppu durèvule è armuniosu in Auropa. Fà valè a ricchezza di a diversità, cumpresu nant'à u pianu ecunòmicu in un mondu induve a forza d'un identità aperta hè un mutore di dinamisimu è e putenzialità culturale una carta maestra pè e regioni. Incuragisce a diversità culturale è prumove dunque ss'identità, spessu pè e lingue cù a so ufficialisazione pè i pòpuli cuncernati. Priserve, intratene è valurisce u patrimoniu culturale è stòricu di sse regioni. Sviluppà a demucrazìa lucale impegnendu i citatini in e decisioni pulitiche cù i referendum d'iniziativa pupulare, per un dettu. Prumove in Francia è in Auropa u federalisimu secondu i principi di l'autunumia, a cuuperazione, a sulidarità. Permette à i pòpuli spiccati da fruntiere trà Stati, d'aduniscesi in grazia à u prucessu d'unificazione di l'Auropa. Sviluppà e sulidarità cù i pòpuli in ritardu di sviluppu, à u Sud o à l'Este di l'Auropa. Scumbatte tutte e forme di razzisimu è di zenufubia, per una migliore cumpreensione trà i pòpuli è e cumunità, in u scàmbiu è l'accettazione mutuale di e culture.

A Federazione R&PS conta una quindecina di partiti, in Alsazia, Brittagna, Catalogna, Corsica, Mosella, Occitanìa, Paese Bascu, è Savoia. I Berberi spapersi in tutte sse regioni sò dinù membre di R&PS. A Federazione tene tutti l'anni un cungressu induv'ella decide di a so strategia per l'annata à vene, è dapoi quindeci anni avà tene à tempu un Università d'estate induve i militenti si ritròvanu per dibatte nant'à temi cumuni è scopre dinù a regione chì accoglie sse ghjurnate di riflessioni è di spartera. Quist'annu si passerà in Savoia, à Aix-les-Bains, da u 26 à u 28 d'aostu. Festighjeranu cusì i 50 anni di u Muvimentu Regione Savoia. R&PS conta quatru deputati à l'Assemblea naziunale, membri di u gruppu Libertà, Indipendenti, Oltremari, Territorii, un Senatore, membre di u gruppu eculugista, è un deputatu aurupeu membre di u gruppu Verde ALE. L'Alleanze Libera Aurupea hè un partenariu soddu di R&PS dapoi a so nàscita. R&PS hè in prugressu puliticu è eletturale cuntinuu dapoi parechji anni. In Corsica, dui partiti ne sò membri, u Partitu di a Nazione Corsa è Femu a Corsica. Ancu sè vo ùn site micca sociu d'un partitu membre di a Federazione R&PS, pudete partecipà à a so Università d'estate. I dibàttiti sò liberi è aperti. Vi pudete scrive nant'à: https://bit.ly/3PmXC3y ■ Fabiana Giovannini.

2 • ARRITTI nº 2756 • 14 di lugliu 2022

François Alfonsi



Autonomie de la Corse

Le processus reprend enfin

La parenthèse électorale du « processus de négociation à vocation historique» acté en mars 2022 dans le compte rendu du voyage en Corse du ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, alors que les manifestations de colère suite à l'assassinat en prison d'Yvan Colonna battaient leur plein, s'est fermée la semaine dernière. D'ici fin juillet, les choses auront enfin avancé.

remier temps, le 7 juillet: le discours de politique générale de la nouvelle Premier ministre Elisabeth Borne l'Assemblée nationale contient un passage traitant de la Corse. Le lendemain, 8 juillet, a eu lieu la première rencontre depuis les élections entre Gérald Darmanin, confirmé ministre de l'Intérieur, et Gilles Simeoni, place Beauvau, avec deux annonces: réunion officielle des représentants de la Corse et du gouvernement le 20 juillet à Paris, puis venue du ministre pour un voyage officiel en Corse quelques jours plus tard. On en saura plus à l'issue de ce premier cycle

Seul propos officiel à cette heure, celui de la Première ministre lors de son discours d'investiture : « En Corse, le cycle des discussions engagées avec les élus et les forces vives sera relancé dans les prochains jours. Il doit aboutir à des solutions concrètes pour tous les Corses et notamment la jeunesse : des solutions concrètes pour le travail, pour le logement, pour la transition écologique, pour le développement économique et la sécurité. Nous sommes prêts à ouvrir tous les sujets, y compris institutionnels. À les discuter en transparence, dans un esprit constructif et responsable. Mais ne cédons pas à la facilité, répondons au cas par cas à ce qui bloque où dysfonctionne.»

On en ressent d'emblée les limites: pas de reprise du mot «autonomie» qui avait marqué la visite en Corse de Gérald Darmanin en mars dernier, et recentrage sur la panoplie classique des «solutions concrètes» que l'État veut substituer au débat institutionnel de fond, dans une énumération qui élude notoirement les aspects culturels, langue et identité corses. La porte n'est pas totalement fermée, et le gouvernement, par la voix de son chef devant le Parlement, est prêt «à ouvrir tous les sujets, y compris institutionnels », mais cette ouverture est assortie de bien des réserves: «dans un esprit constructif et responsable», «sans céder à la facilité», «en répondant au cas par cas». On aura compris, à ce message plutôt étriqué, que Mme Elisabeth Borne n'est pas seulement une «techno», elle est aussi, très probablement, issue du versant jacobin de l'État.

Aussitôt après, Gérald Darmanin a rencontré Gilles Simeoni pour fixer le calendrier immédiat du processus de dialogue, puis il a pris la parole dans le quotidien Le Monde pour essentiellement faire passer le message d'un nouvel élan dans la lutte anti-mafia sur l'île, répondant ainsi aux appels lancés sur l'île.

Tous ces prémices sont mitigés: le dialogue va avoir lieu, mais le niveau de contenu proposé semble tiré vers le bas par la Première ministre, dont on sait cependant qu'elle ne maîtrise pas directement le dossier qui est «managé» directement par l'Élysée en lien avec Gérald Darmanin. Les rendez-vous de juillet seront donc très importants pour y voir enfin un peu

Si un accord entre le gouvernement et les élus corses peut être trouvé, cela ne pourra être sans un volet institutionnel fort qui inclura nécessairement une réforme de la Constitution. On passera alors à la phase deux du processus, qui devra dégager une majorité qualifiée nécessaire au vote des dispositions nouvelles rete-

Pour cela, trois axes sont à travailler dès maintenant, comme cela a été fait à Strasbourg ce mercredi, en présence de Gilles Simeoni et de plus de vingt députés européens qui ont répondu à l'invitation de la Conférence sur l'Avenir de la Corse en Europe:

- l'axe insulaire et l'apparentement avec les réformes demandées dans d'autres îles françaises, Réunion, Guadeloupe, Martinique, etc., - le «droit commun européen» qui, dans les principaux pays, banalise l'autonomie comme solution institutionnelle aux situations spécifigues,
- la nécessité de «faire campagne» auprès de l'opinion publique française afin de désarmer les réflexes jacobins qui se sont forgés au long de son Histoire.

Les députés présents étaient PS, Verts, LFI et même de Renew, le parti d'Emmanuel Macron. Ils pourront contribuer à faire évoluer les esprits et à favoriser, le jour venu, les convergences nécessaires entre majorité et opposition pour faire voter le statut d'autonomie de la Corse.



Jean Félix Acquaviva

« Le changement démocratique initié en 2015 doit se poursuivre »

Au lendemain du scrutin législatif, et de la création d'un nouveau groupe représentant les territoires au Palais Bourbon, à quelques jours aussi de l'ouverture de négociations sur l'autonomie de la Corse à Paris, Arritti interroge Jean-Félix Acquaviva, député de la seconde circonscription de Haute-Corse et principal artisan de l'action des députés nationalistes corses à l'assemblée nationale. Les enjeux de la rentrée sont cruciaux, d'autant qu'une communication du FLNC s'est depuis invitée dans le débat*.





ncore un très bon résultat pour le nationalisme corse lors de l'élection législative, et ce malgré les divisions. Il a même failli réussir le grand chelem avec un score très prometteur dans la première circonscription d'Aiacciu... quelles analyses tirez-vous globalement de ce scrutin?

D'une part, un constat d'enracinement de la démarche portée par le président de l'Executif, par Femu a Corsica et Fà Populu Inseme, qui s'inscrit enfin dans la durée suite à la course d'obstacles des élections successives depuis 2015. D'autre part, un vote nationaliste global très satisfaisant avec un vote patriotique de second tour à saluer de la part du mouvement Core in Fronte, mais aussi de militants nationalistes à titre individuel d'autres structures qui pourtant sont restés silencieuses ou ont appelé à ne pas voter les candidats du nationalisme au second tour.

Enfin il faut constater une coalition de groupes et lobbys contre-nature de portée politique, économique, voire autre, qui ont tout fait pour me faire chuter dans la 2^e circonscription, utilisant visiblement tous les moyens lorsque l'on s'attarde sur les listes d'émargement de certaines communes. Cela est édi-

fiant. Cette coalition éphémère a échoué. Elle avait pour seul moteur, une logique de pouvoir et économique. Pas un projet de société qui met en son cœur le seul intérêt général du peuple corse. Cela prouve que le changement démocratique initié en 2015 doit se poursuivre en s'enracinant définitivement dans les territoires face à ces baronnies politiques et économiques dignes d'un autre âge.

Vous entamez votre second mandat, avec la composition d'un nouveau groupe des territoires, malgré plusieurs membres du groupe précédent qui n'ont pas été réélus, est-ce un signe supplémentaire d'une grande aspiration au changement dans les différents territoires?

Nous avons recréé le groupe à partir du noyau des députés du groupe Libertés et Territoires de la précédente législature. Les différentes synergies et convergences que nous avons créées ont fait connaître nos valeurs autour de la défense des libertés fondamentales et surtout des territoires et notamment de l'autonomie de la Corse et des territoires d'Outremer. Ce corpus d'idées a permis à 5 députés de territoires d'Outremer de nous rejoindre ainsi que les députés du groupe UDI qui n'ont pas pu cette

fois-ci créer un groupe faute de députés suffisants. La dimension territoriale et la décentralisation étaient effectivement les grands manquants du premier quinquennat Macron. Nous sommes décidés à faire résonner cette voix durant cette nouvelle législature, alliés à d'autres territoires aux mêmes aspirations.

Présentez-nous ce nouveau groupe. Quels sont les points d'équilibres trouvés parmi ces députés venus d'horizons différents?

Outre le partage de valeurs communes comme la défense des libertés fondamentales et individuelles, le progrès social ou encore une vision décentralisée de la République, la particularité de cette nouvelle législature dans laquelle le Président de la République n'a pas la majorité absolue comme précédemment nous oblige à nous réunir pour mieux peser et faire passer nos idées fondamentales. Le Gouvernement aura, à un moment ou à un autre, besoin de nous pour faire adopter certains de ses textes importants. Nous sommes prêts au dialogue à condition que nos propositions soient réellement reprises, notamment sur la Corse. Nous aurons avec les autres députés du groupe une capacité de négociations avec le gouvernement beaucoup plus importante qu'elle ne l'était auparavant.

Quels seront vos priorités lors de cette mandature? Pour la Corse? Pour les régions et peuples solidaires que vous représentez également?

Il sera très important de mener à bien la commission d'enquête parlementaire pour faire toute la lumière sur le terrible assassinat d'Yvan Colonna. Trop de zones d'ombre planent encore sur cette affaire que les enquêtes administrative et judiciaire ne pourront éclaircir.

Il y a dès cette semaine l'examen du texte sur le pouvoir d'achat durant lequel nous défendrons des mesures spécifigues pour la Corse afin de pallier au différentiel de prix que nous avons avec le continent, intrinsèque à l'insularité et aux coûts qu'elle engendre. Ce texte constitue un premier test pour le gouvernement. Pour jauger de sa capacité à prouver par des actes la prise en compte des demandes du Conseil Exécutif de Corse, de l'Assemblée de Corse et des parlementaires que nous sommes.

Nous continuerons à défendre sans relâche davantage de pouvoirs législatifs et règlementaires pour la Corse, et de responsabilités en faveur des territoires pour mieux gérer les problématiques du quotidien face à cette recentralisation désuète et inefficace, vers davantage de transferts de compétences, vers une autonomie financière fiscale des collectivités... La reconnaissance du peuple corse et la défense de la langue demeurent bien évidemment aussi et plus que jamais au cœur de notre combat.

Les négociations avec Paris pour l'autonomie de la Corse reprennent enfin, mais avec un contexte peut-être moins favorable, compte tenu d'une majorité relative du Président de la République... votre rôle au Palais Bourbon s'annonce d'autant plus essentiel?

Notre rôle au Palais Bourbon est en effet fondamental avec les autres élus de la Corse, et en tout premier lieu l'Exécutif et son président Gilles Simeoni, pour la simple et bonne raison que le futur statut d'autonomie de la Corse que nous appelons de nos vœux devra passer par l'examen du Parlement. Nous serons au cœur des débats pour peser et porter la voix démocratique de la représentation corse.

Les attentes sont fortes aussi au niveau du quotidien des Corses, beaucoup ont exprimé des déceptions lors de ce scrutin législatif. Comment comptez-vous répondre aux urgences, regagner cette confiance un peu perdue?

Des déceptions ont pu naitre et c'est normal dans une démocratie qui vit. Nous savons que les attentes des Corses sont grandes, mais la tâche est immense, on ne peut pas reconstruire un pays en 7 ans qui a de surcroit pris certaines habitudes et réflexes difficiles à changer. Il faut rappeler, bien que ceci puisse faire grincer les dents de certains, qu'il a fallu éponger un gros déficit lorsque nous sommes arrivés aux responsabilités. Je rajouterai aussi que l'État n'a pas été un partenaire respectueux du suffrage universel dans tous les dossiers de développement des infrastructures, privilégiant d'autres interlocuteurs que le

président du Conseil exécutif. La fusion des collectivités, qui était nécessaire, n'a pu se faire en un mois. Des ajustements sont encore nécessaires pour gagner en efficacité. Cela étant, nous poursuivons notre travail avec détermination, éthique et transparence pour faire changer cette société en profondeur malgré les réticences rencontrées.

Il y a quatre mois, la Corse s'embrasait dans des combats de rues réclamant «ghjustizia è verità». Où en sommes-nous aujourd'hui des commissions d'enquêtes autour de l'assassinat d'Yvan Colonna? Que comptez-vous faire pour obtenir cette justice et cette vérité?

Nous allons utiliser ce que l'on appelle le droit de tirage annuel de notre groupe pour la création d'une commission d'enquête. Le prochain est au mois d'octobre (à raison d'une commission d'enquête par session ordinaire). Nous sommes en train de déposer officiellement à l'Assemblée nationale une proposition de résolution qui est la première étape du processus. Nous espérons et pensons que les premiers travaux qui dureront six mois commenceront rapidement dans le courant du mois d'octobre. Nous ne lâcherons rien.

Les militants se sentent en marge des enjeux. Or le combat du terrain est aussi essentiel que celui des instances où l'on siège. Comment préparez-vous la rentrée et la remobilisation des militants?

À mon niveau de parlementaire et de conseiller territorial, puisque je ne suis plus secrétaire national du parti Femu a Corsica, j'œuvrerai pour la mise en place d'une discussion dans les instances du parti, en lien aussi avec le goupe Fà Populu Inseme de l'Assemblée de Corse. Un plan d'actions d'investissement du terrain global devra en résulter car l'action institutionnelle doit avoir pour complément nécessaire une action résolue en enracinant notre politique dans la société. Au premier rang des enjeux immédiats, à titre d'exemple: la corsophonisation active, sans attendre; la lutte contre la spéculation immobilière et pour le droit au logement et à la maîtrise du foncier; la lutte contre la précarité et la pauvreté; l'autonomie alimentaire; le changement de paradigme au niveau touristique; la lutte contre les agressions environnementales, pour une économie circulaire... ■

Opération de communication du FLNC

e communiqué publié par le FLNC, alors qu'un nouveau processus de ■négociation s'engage avec l'État, ne déroge pas à la règle. L'organisation clandestine a toujours ponctué les négociations successives sur le statut de la Corse de ses interventions sur fond de revendication d'attentats et de messages directs aux négociateurs des deux parties, Corse et gouvernement français. La « démilitarisation progressive de l'espace militaire », rendue publique en 2014, connaît à travers ce communiqué un net retour en arrière, puisque la communication du FLNC revendique 16 attentats, et renoue avec la tradition des codes destinés à authentifier de messages adressés précédemment.

Le contenu du texte exprime un profond scepticisme – «l'horizon s'assombrit; nous sommes extrêmement pessimistes» –, et une réelle amertume à l'issue de l'élection législative en raison du «choix de centraliser la stratégie autour du Président de l'Exécutif».

Les attaques sont nombreuses contre Gilles Simeoni, même si le communiqué acte qu'il «reste pour l'instant le chef désigné du rapport avec la France», et qu'il lui demande d'être «en capacité de fédérer pour construire la route vers l'autodétermination en recherchant des synergies en Corse et en Europe plutôt qu'en France».

Ce retour en scène du FLNC se superpose avec deux tendances lourdes: la radicalisation de nombreux militants côté corse, après cinq années d'un débat constamment refusé entre l'État et les représentants élus de l'île, et le recul des forces politiques traditionnellement solidaires de la clandestinité, Corsica Lìbera n'ayant qu'une seule élue à l'Assemblée de Corse.

L'organisation clandestine est-elle encore en mesure de fédérer la partie la plus radicale du mouvement national jusqu'à relancer une clandestinité d'envergure, après huit années d'absence? En fait cela dépendra essentiellement du dynamisme et de la crédibilité du processus qui s'engage, et il est probable que les conditions de 2022, très différentes de celles de 1976, ne seront pas aussi favorables.

^{*} Interview réalisée avant la communication du FLNC.

De gauche à droite: Philippe Lamberts, Andria Fazi, Gilles Simeoni, Wanda Mastor, Younous Omarjee et François Alfonsi.



Conférence du 6 juillet au Parlement européen

Quel avenir de la Corse en Europe?

Le 6 juillet dernier se tenait une Conférence sur l'avenir de la Corse en Europe, en présence de Gilles Simeoni, président du Conseil exécutif de Corse*, de François Alfonsi, coorganisateur avec le Caucus Self Détermination et le groupe Alliance Libre Européenne, mais aussi plusieurs eurodéputés, Younous Omarjee (The Left-LFI), président de la Commission du développement régional, Raphaël Glucksmann (groupe socialiste), Philippe Lamberts (coprésident du groupe Verts-ALE) et nombre d'autres eurodéputés présents dans la salle. Un évènement qui s'inscrit dans le travail du Caucus Self Determination pour le règlement pacifique des conflits de souveraineté en Europe. Une première conférence a déjà eu lieu à propos du Pays Basque. Après la Corse, d'autres conférences devraient suivre sur la situation en Écosse, en Catalogne, en Pays de Galles, en Galice, en Flandre...
À la veille de l'ouverture de négociations avec Paris pour l'autonomie de la Corse, ce rendez-vous européen voulait mettre le curseur au bon niveau.

Pour éclairer les débats, il avait été fait appel à Andria Fazi, maître de conférence en science politique, pour revenir sur la dimension historique, et Wanda Mastor, professeur de droit constitutionnel qui a rédigé à la demande du président du Conseil exécutif, le projet institutionnel de base à la discussion avec Paris.

«L'engagement a été pris au plus haut sommet de l'État, et par écrit, d'engager "un processus de négociation à vocation historique" entre la Corse et l'État. Une première réunion officielle entre le Gouvernement et les élus de la Corse devrait se tenir sous peu. Cette conférence de Strasbourg vise à faire un point global sur la séquence politique décisive qui s'engage» a introduit François Alfonsi, avant de laisser la parole aux interve-

Andrìa Fazi a souligné «l'opposition de plus en plus saillante entre un Etat unitaire qui cherche à se protéger et un mouvement politique qui affirme l'existence d'une nation corse, c'est-à-dire une communauté politique distincte». Exposant les conséquences et les évolutions de cette opposition frontale, il a rappelé la difficulté de plus en plus forte à se comprendre. Pourtant, «68 % des voix, c'est plus qu'en Catalogne, au Pays Basque, au Sud Tyrol etc.» déplore Andrìa Fazi qui passe en

revue l'histoire des révoltes depuis le XVIIIe s. jusqu'à la prise de responsabilité des nationalistes. Ainsi s'affirme progressivement « une nation corse et son droit à se gouverner elle-même». Avec l'arrêt de la violence armée en 2014, et le «processus d'institutionnalisation, lent mais efficace» du mouvement nationaliste jusqu'à la prise de responsabilité, la progression est impressionnante: 35% des voix et une majorité relative en 2015, 56% et une majorité absolue en 2017, 68% en 2021 même si c'est dans un «contexte plus éclaté», un député européen, quatre parlementaires sur six, les 2^e, 3^e et 5^e communes de Corse ainsi qu'une des deux communautés d'agglomération, «toutes ces victoires appellent certainement, normalement, vraisemblablement, des réponses de la part du gouvernement français». Et ce ne serait qu'au moins la 8e fois depuis 1975 que le gouvernement rechercherait un « accommodement avec le nationalisme ». «Malgré l'usage de la violence, l'État français a bien plus souvent utilisé cette tactique de l'accommodement que la répression brutale policière ou judiciaire. Il n'est jamais parvenu à un niveau de consensus suffisant» déplore l'intervenant.

Bref, « d'un côté une légitimité démocratique très forte, de l'autre la difficulté d'accepter des revendications qui contreviennent clairement aux principes unitaires français ».

«Les enjeux sont majeurs et l'absence d'un débat sincère entre représentants de la Corse et du gouvernement national pourrait avoir des conséquences très négatives et ce quel que soit le côté duquel on se place » a conclu Andria Fazi.

«Nous réclamons une autonomie **interne**, ce qui exclut le séparatisme, ni les affaires étrangères, ni la défense nationale. Nous entendons avoir nos propres lois» a introduit Wanda Mastor, rappelant là les propos d'Edmond Simeoni en 1973 pour définir l'autonomie. «La victoire écrasante des autonomistes ces dernières années (...) doit être entendue comme un argument non seulement politique, mais aussi juridique» affirme la constitutionnaliste. Malheureusement, «la révision constitutionnelle permettant l'insertion de la Corse dans la Constitution n'a pas eu lieu, le pacte girondin, promis par le président Macron, ne s'est pas concrétisé». «La différenciation a beaucoup de mal à s'imposer en France parce que notre paysage juridique continue de confondre, à commencer par notre classe politique, indivisibilité et uniformité» dit encore Wanda Mastor qui revient sur l'exemple du traitement des langues régionales au sujet de la loi Molac: «la censure est incompréhensible, le Conseil constitutionnel censure deux dispositions qui n'étaient pourtant pas contestées dans le recours (...) le commentaire du Conseil constitutionnel dit l'inverse de la décision et quand ils s'en sont rendus compte, ils ont vite modifié le commentaire (...) bref un très douloureux exemple de la négation de la diver-

* Un temps annoncé, Marie-Antoinette Maupertuis, présidente de l'Assemblée de Corse, n'a pu être présente pour des raisons familiales.



Publication financée avec le soutien du Parlement européen



Plus d'une vingtaine d'eurodéputés présents, leurs staffs, des élus régionaux et de nombreux jeunes et leurs accompagnants.

Ci-dessous, de gauche à droite : Andria Fazi, Wanda Mastor, Younous Omarjee.







sité». C'est ce même «carcan» qui s'impose au débat institutionnel. Expliquant «l'architecture unique» conférée par les diverses lois sur la Corse, la constitutionnaliste affirme: «tant notre Constitution, que l'expérience du droit comparé allié au fait insulaire, apportent la preuve que lui offrir ce pouvoir est non seulement possible mais aussi en cohérence avec son statut particulier».

Wanda Mastor poursuit son raisonnement à travers six arguments et deux axes « une existence politique réaffirmée, et une impuissance juridique maintenue»: respect du suffrage universel, principe de subsidiarité, spécificité de la Corse, cohérence, prise en compte du fait insulaire, constitutionnalisation de l'autonomie de la Corse, elle développe exemples, démonstrations juridiques. «Offrir l'autonomie à la Corse doit passer par deux voies, malheureusement la seconde ne peut pas se faire sans la première : premièrement insérer la Corse dans la Constitution (...) et deuxièmement il faudra que l'article relatif à la Corse renvoie à une loi organique». Wanda Mastor a fourni à ce sujet plusieurs propositions sur lesquelles s'appuiera dans les discussions à Paris le président du Conseil exécutif.

Younous Omarjee témoigne de sa position d'insulaire (La Réunion) et des travaux menés au sein de la Commission du développement régional du Parlement européen. «Ce que nous avons constaté c'est que les difficultés que nous avions avec l'État jacobin ne se retrouvent pas dans le dialoque que nous avons avec les

institutions européennes, qui elles sont débarrassées de ces a priori politiques». « Nous partageons cet objectif d'autonomie sur tous les plans, politique, énergétique, alimentaire, mais l'autonomie doit avoir un contenu de progrès» dit l'eurodéputé réunionnais qui alerte à ne pas « remettre en cause un certain nombre d'acquis en particulier sur le plan des normes sociales et des normes écologiques» et appelle à être « plus forts ensemble».

«L'insularité me semble une clé d'entrée très pertinente et incontestable» a répondu le président du Conseil exécutif qui a remercié les différents intervenants, saluant la présence des nombreux euro-députés, il a rappelé «l'ADN politique» qui nous porte: «la fidélité au fil historique du combat du peuple corse», et « notre confiance dans l'Europe et la construction européenne même si nous sommes insatisfaits de ce qu'elle est actuellement, au plan politique, économique, social».

«Il est parfaitement possible dans une démocratie que différents niveaux aient des compétences propres qui s'exercent non pas en contradiction mais simplement dans un respect des responsabilités de chacun. Et si c'est vrai dans certains États, je ne vois pas à quel titre ce serait impossible en France» dit en écho Philippe Lamberts. «Je crois que le propre des institutions humaines - et les États sont des institutions humaines - c'est qu'en effet elles puissent s'adapter». L'eurodéputé belge commente l'abstention importante en France, «cette maladie n'est pas aussi étendue en Corse (...) ça devrait nous interroger». «La confiance des citoyens dans leurs institutions est abîmée et continue d'être abîmée de plus en plus. La vraie question qu'on doit se poser, c'est comment est-ce qu'on peut ressusciter (cette) confiance». Il vante le concept du «compromis, pour construire ensemble des solutions». «Cette idée d'unité dans la diversité - qui est la devise de l'Europe - est au cœur du projet démocratique. Et donc présenter la diversité comme une menace pour l'unité pour moi c'est une insulte à l'intelligence» conclut Philippe Lamberts.

Raphaël Gluckmanns pose lui aussi la question de «la manière dont les français se représentent ce que veut dire être français». Il met en parallèle ce qui fait l'Europe: «la langue officielle de ce parlement c'est la traduction (...) on a réussi à construire sur des ruines en Europe une démocratie inouïe, inédite et ça invalide des siècles et des siècles de pensées humaines ». Il appelle par conséquent la gauche à « revisiter notre rapport aux institutions, c'està-dire qu'on peut tout à fait concevoir aujourd'hui qu'il y ait une capacité de décision autonome en Corse (...) ce qui suppose un rapport à la souveraineté qui est différent ». Cette question du rapport aux institutions pose celle «de la capacité qu'on a ou pas à comprendre que l'identité est complexe, on peut même dire qu'elle est multiple. Et ce n'est pas de la schizophrénie de dire qu'on peut être Corse, français, et européen ». Cette incapacité à accepter cette «identité multiple» est un «combat culturel» que la France doit mener. «Il n'y a pas le choix» dit encore Raphaël Gluckmanns à propos des français qui doivent s'admettre européens. « Quand on dit à situa-





Publication financée avec le soutien du Parlement européen

tion spécifique, normes spécifiques, c'est quelque chose qui est perçu dans la tête de beaucoup de français comme une invalidation de l'universalisme. Donc il y a obligation à redéfinir ce qu'est l'universalisme, à expliquer que ça n'est pas la même chose partout, pour tous, de la même manière (...) et que ça n'est pas être moins républicain de vouloir que l'histoire du peuple corse se traduise dans des institutions corses (...) Dans cette quête-là, l'Europe est fondamentale parce qu'elle peut apprendre à la France ce qu'est une société unie dans sa diversité».

« On vient de passer six années (...) avec des relations extrêmement complexes, frustrantes avec l'État et ses représentants dans la mesure où nous avons été confrontés, on peut le dire sans excès, à un véritable déni de démocratie» commente Gilles Simeoni qui rappelle aussi l'arrêt de la violence clandestine, les sacrifices de l'engagement et de l'idéal nationaliste. «C'est quand même paradoxal, il y a 20, 30, 40 ans, le nationalisme représentait 10% dans les urnes, était adossé à une violence clandestine omniprésente et les gouvernements successifs discutaient y compris avec des interlocuteurs qui n'avaient aucune légitimité démocratique. (...) On nous a dit il y a 15, 20 ans "si la violence s'arrête



on peut parler de tout", la violence s'est arrêtée» constate le président de la Collectivité de Corse qui dénonce les tromperies de l'État. « On ne parle pas d'indépendance, on ne parle pas d'autonomie, on ne parle pas de peuple corse, on ne parle pas d'officialité de la langue corse, on dit qu'il n'y a pas de prisonniers politiques. En fait on peut parler de tout sauf de l'essentiel (...) et il a fallu l'assassinat d'Yvan Colonna dans des conditions aussi atroces que suspectes pour que tout ce qui nous avait été présenté comme impossible deviennent miraculeusement possible. Mais comment et pourquoi? (...) Quel est le message que l'on veut faire passer à la jeunesse corse» interroge Gilles Simeoni qui s'inquiète des «logiques de violence» qui s'instaurent dans l'île.

Plusieurs interventions viennent saluer le combat pour la démocratie et la liberté du peuple corse, Yannick Jadot, député vert déplore la «spécificité française» d'un «jacobinisme absolu» qui refuse qu'on puisse contester la légitimité de l'État. «C'était plus facile de faire des transferts de souveraineté à l'époque de Mitterrand, que ce soit vers l'Europe et potentiellement vers les régions, parce que personne ne contestait l'idée même d'une souveraineté nationale». Pour l'eurodéputé écologiste il y a «un vrai problème d'adéquation entre le jeu politique et la réalité des espaces de souveraineté».

«Îl y a un peuple corse, il y a une histoire spécifique, une identité culturelle, mais vu de l'autre côté de la Méditerranée, il y a une inconnue autour de ce que peut être le statut d'autonomie, ils ne comprennent pas ce que vous voulez» dit encore Yannick Jadot. Il faut donc lever les incompréhensions. «Il y a une opportunité historique par votre légitimité démocratique à ce qu'il se passe quelque chose maintenant» conclut-il, pourquoi pas dans une révision constitutionnelle plus lourde, «la question de la proportionnelle, la question de la décentralisation, tout ça sont des sujets qui sont presque communs».

«Le peuple corse a le droit à choisir, à décider» poursuit Jordi Solé, député catalan, membre du Caucus Self

Determination, il lui faut «utiliser les outils de la démocratie pour exprimer sa volonté». Jordi Solé rappelle le travail fait au niveau de l'ALE pour qu'il puisse y avoir en Europe «un concept pas seulement politique, mais aussi juridique de l'obligation de négocier». C'est le mécanisme de clarification politique que propose l'ALE pour que s'exprime le droit à l'autodétermination dans le dialogue.

Carles Puigdemont, eurodéputé, ancien président de la Catalogne, affirme, en réponse à ceux qui craignent d'ouvrir la boite de Pandore: «c'est l'échec de l'autonomie qui ouvre la porte à l'indépendance». 80% du parlement de la Generalitat se sont prononcés en faveur d'une nouvelle autonomie pour la Catalogne, la loi a été approuvée, a franchi le processus constitutionnel au parlement espagnol et a été bloquée à la Cour constitutionnelle, «c'est l'échec de ce projet d'autonomie qui explique l'augmentation de l'indépendantisme politique en Catalogne (...) Si ce statut d'autonomie avait été respecté, je suis convaincu qu'on ne serait pas arrivé au référendum du 1er octobre ».

Pour Gilles Simeoni, la voie du dialogue «est le seul chemin qui vaille (...) nous avons cette volonté, elle est ferme, elle est inébranlable (...) En Corse aujourd'hui on est sur un point de bascule, il faut que le dialogue réussisse, il faut que l'État soit au rendez-vous de ce dialogue» conclut le président du Conseil exécutif. «Il y a une constance de l'État en France, à attendre dans les Outremer et aussi en Corse, la survenance des drames pour commencer à agir» rebondit Younous Omarjee qui rappelle les drames de la Nouvelle Calédonie.

«Beaucoup de difficultés » conclut Gilles Simeoni « mais aussi la force que donne la certitude d'être dans le sens de l'histoire, notamment pour les peuples et les nations qui pour l'instant restent sans État, et la volonté de conjuguer ces combats avec ces valeurs universels qui font aussi que nous continuons de croire malgré les difficultés, à l'accomplissement de cet idéal européen dans ce parlement, ce souffle démocratique qui nous porte et qui continuera de nous porter jusqu'à je l'espère des jours heureux ». ■
Fabiana Giovannini.

noter la présence d'une quarantaine de lycéens corses du Finusellu à Aiacciu et de leurs enseignants, accompagnés par une équipe de la Direction des affaires européennes et méditerranéennes de la Collectivité de Corse. Accueillis par le député européen François Alfonsi pour la découverte des institutions européennes et plus particulièrement du parlement européen, c'était aussi pour eux l'occasion de fêter leur réussite au baccalauréat! Ils ont assisté studieux à cette conférence et ont même pu poser des questions à la tribune. Bravo à tous, en souhaitant que cette expérience à Strasbourg leur laisse un beau et constructif souvenir. ■

8 • Arritti nº 2756 • 14 di lugliu 2022

Modernisation du Stade Armand Cesari

Début de travaux prévus pour fin 2023

Les travaux de modernisation du Stade Armand Cesari se précisent.

Trente ans après la catastrophe de Furiani et après 40 millions d'euros engagés, la Communauté d'agglomération de Bastia lance un projet de rénovation du stade de Furiani. Eccu una bona nutizia!



près le lancement d'un concours, trois groupements d'architectes ont été retenus et sont désormais en concurrence pour diriger le projet: Michel Remon et associés, le Groupement A+ Architecture SARL et Origin Architecture. Ces groupements ont une certaine expérience dans les infrastructures sportives parmi lesquelles on peut compter le stade de Reims, de Dijon ou encore le stade de rugby de Montpellier. Louis Pozzo di Borgo, président de la CAB, a présenté le programme des travaux ce 8 juillet: «Il était important et primordial pour nous que tous ces grands groupes aient des référents en Corse pour justement faire travailler l'économie locale» précise Louis Pozzo di Borgo. «Et comme on peut le voir, nos architectes sont allés chercher de grands noms. [...] Si jusqu'ici, seul le football était abrité par cette infrastructure, la CAB souhaite aujourd'hui lui donner une nouvelle dimension en y accueillant de nouvelles activités de diverses natures et proposer un véritable outil au service de la Corse» selon le président de la CAB. «Ce projet, construit aux côtés des acteurs institutionnels, sportifs et culturels de notre île permettra de contribuer à l'attractivité de notre territoire mais aussi à son développement économique. On se réjouit que la Collectivité de Corse participe au financement aux côté de l'État et de la CAB.»

Le projet comprend une reconstruction de la tribune Est, la couverture des tribunes populaires, la transformation d'espaces de la tribune Nord en musée et la création d'un espace VIP en tribune Sud. Le groupement d'architectes gagnant présentera son projet en novembre prochain pour un début de travaux fin 2023 et une livraison fin 2025. «Dans ces travaux il y aura des priorités » précise Guillaume Gentien, directeur des travaux à la CAB: «Priorité des priorités : la tribune Est, puis la Ouest, la buvette, le musée puis le rallongement des toitures de la Nord et de la Sud. Pour la Nord, à priori c'est réalisable en totalité. Pour la Sud, ce sera plus difficile car techniquement on ne pourra probablement la rallonger que de 2,50 m sur les 5 m qui seraient nécessaires. Aux architectes de trouver des solutions. À travers ces gros groupements, nous recherchons l'expertise, l'excellence, des réfé-

La pelouse du stade, qui devrait rester naturelle, sera expertisée après les travaux.

En attendant, rendez-vous le 30 juillet pour le premier match du Sporting de la saison à domicile, Bastia affrontera Laval.

Pauline Boutet-Santelli.





La lecture de l'actualité permet peut-être d'imaginer le court, très court terme, de l'ordre au maximum de deux... à trois semaines pour un optimiste! Mais avec deux ou trois possibilités différentes, souvent divergentes.

On va où? Chì lo sà?

par Max Simeoni

'exemple de la rencontre entre Gilles Simeoni et le ministre de l'Intérieur Darmanin est démonstratif. La rencontre est rendue publique en mars lors d'une visite dans l'île du ministre qualifié de «Monsieur Corse». Ses compétences sont étendues aux territoires d'Outremer. Avant son retour Place Bauveau, il cosigne avec le Président de l'Exécutif un document faisant état des points à discuter en traçant quelques lignes rouges à ne pas dépasser. Le dynamique ministre a remplacé Madame Corse qui paraissait offrir une force visible d'inertie telle que la voulait sans doute le Président Macron. Ce transformisme de Madame en Monsieur Corse est dû à un évènement imprévisible, l'agression d'Yvan Colonna dans la prison de haute surveillance d'Arles. La responsabilité de l'État est patente. Le système carcéral est de son seul ressort. Mais à cela s'ajoute le rendez-vous avec le peuple français des élections Présidentielles, puis législatives. Une majorité confortable lui est nécessaire pour faire voter ses réformes. La flambée d'agitation de rue est à stopper d'urgence. D'où l'envoyé spécial Mr Corse, sa valise pleine... de promesses. La discussion portera sur tout, cherté de la vie, emplois, transports, etc., y compris autonomie...

Mais l'agitation, loin de se tasser, semble vouloir prendre, animée par les jeunes étudiants, lycéens... une tournure insurrectionnelle. Mr Corse reste figé dans ses starting-blocks. Les adultes qui encadrent les jeunes et toute la société s'emploient à les calmer, le calendrier surtout, les élections certes, mais les examens de fin d'année aussi, y contribuent... Le Président n'obtient qu'une majorité relative. Il tergiverse pour

trouver si possible un gouverne-

ment qui lui convienne pour gou-

Il faut la
bienveillance de
l'État français et son
accompagnement
pour parvenir à cette
autonomie. Une
sortie en sifflet,
progressive, par
étape, le temps
d'obtenir les moyens
économiques et
culturels d'une
autonomie viable.

verner et commencer les réformes promises après le message que les législatives ont signifié, celui de Mélenchon plus de social, celui de Marine, moins d'Europe et plus de souveraineté, celui de LR première version, on ne fera rien avec toi!

Il nomme Première ministre Madame Borne, compétente, connaissant bien la technostructure de l'État français, discrète mais volontaire. Elle semble être taillée d'un bois qui fait les poutres maîtresses. Elle paraît plus motivée par l'objectif à atteindre que par le carriérisme politicien. On verra vite si elle devient addictive au pouvoir après y avoir goûté... Je pense qu'elle ne fera aucune ombre à Macron.

Nombreux sont les parlementaires de LREM (Renaissance) qui se demandent quel sera le nouveau patron à suivre. Cette absence de dynamique est dépressive pour toutes les sphères politiques. Elles sont le doigt mouillé en l'air. Pas la moindre brise d'un espoir. Seuls les opportunistes pensent que c'est l'occasion de tenter quelque chose. Mais ils ne savent pas par quel bout s'y prendre. Attendre le chaos? Pourtant il serait judicieux de proposer quelque ébauche de sortie et de réveiller la foi dans un avenir à construire. N'est-ce pas le rôle des nationalistes? Ils dilapident tout crédit,

les autonomistes les premiers en ne fusionnant pas comme leur congrès l'avait entériné à l'unanimité en octobre 2017. Gilles Simeoni fait sa propre majorité «absolue» pour réussir des entretiens (forme et contenus) avec le gouvernement, Darmanin en l'occurrence. Tous veulent participer pour être reconnus par le pouvoir central. Il faut être en salle d'attente d'un Palais de la République puis introduits par huissier de porte tout chamarré. Car en Corse on passe son temps à se disputer, à faire des élections les uns contre les autres... «Corsica non avrai mai bene»!

Le tourisme représente 20% du PIB, 3 fois plus que les régions les plus touristiques de l'hexagone et certains en veulent davantage. Des voix s'insurgent contre la pollution (déchets croissants, taxes), la TVA à la consommation n'est pas envisagée comme un avoir fiscal pour la Corse, mais elle est considérée comme telle pour les commerçants qui approvisionnent l'île. Ce qui persuade le bon peuple qu'il coûte cher à la République, qui fournit plus de 97% de tout ce que le brave indigène consomme... Certains commencent à rouspéter contre les gros navires de croisière en escale dans le port d'Aiacciu, aussitôt, le représentant des taxis et des cars locaux met en avant les emplois qui seraient perdus... Le GR20 a trop de succès, il a acquis une renommée mondiale dans le monde des traileurs. Surfréquenté, la pollution l'accompagne, la biodiversité est menacée...

Alors, rien n'a changé avec l'avènement des nationalistes aux commandes institutionnelles, comme le disent leurs opposants? Oui et non. Rien n'a changé pour ce qui nécessite plus de temps et ou de moyens législatifs. Mais les idées ont avancé et elles précèdent les faits. Après le Conseil de l'Europe, l'UE, l'ONU,

l'Unesco ont interpellé les États pour qu'ils prennent en compte les régions et les peuples minoritaires. Pour un État républicain comme la France, un territoire insulaire comme la Corse où demeure un peuple, cela passe par une autonomie interne pleine et entière et la coofficialité de sa langue. Il faudra donner des garanties de sécurité géopolitique, hier à l'État français, de nos jours à toute l'Europe du Sud. Il faut la bienveillance de l'État français et son accompagnement pour parvenir à cette autonomie. Une sortie en sifflet, progressive, par étape, le temps d'obtenir les moyens économiques et culturels d'une autonomie viable.

Le ministre semblait traîner les pieds, le voilà qu'il démarre en trombe. Sa visite est prévue pour le 20 et le 21 juillet. On aura une idée de ses intentions au-delà des promesses qui ne manqueront pas. Mais après? Après Macron qu'en restera-t-il? Comme après Jospin non réélu, la partie réforme de la Constitution a été enterrée, sans deuil. On a eu en définitive presque rien pour sauver notre peuple. Il manque des barreaux à l'échelle pour sortir par le haut. Le FLNC réapparaît. Il se fait l'avocat des nationalistes indépendantistes, mais sans le dire franchement. Il invoque l'union nécessaire, malmenée par Inseme. Refaisons une coalition? Car il critique la politique de Gilles sans remettre en question sa personne, son leadership. Il aurait été mieux selon moi que ce FLNC attende le résultat de ces rencontres pour se manifester, non?

Attendons et observons donc, sans trop d'illusion.

Mais comment rebondir en cas d'impasse sans un parti organisé démocratique, pédagogique et ouvert dans le peuple corse pour la survie de ce peuple en proie à l'électoralisme qui divise pour se partager des mandats, des fonctions, du vent et un échec historique.

10 • Arritti

FORESTIMBER FRANCE SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE EN LIQUIDATION AU CAPITAL DE 1 000 EUROS SIEGE SOCIAL : 2B BOULEVARD SOLFERINO 20000 AJACCIO

SIEGE DE LIQUIDATION : ROUTE DES SANGUINAIRES - IMMEUBLE LES HORIZONS -BATIMENT D - 20000 AJACCIO 879 741 916 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 1er juillet 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Jean, Christophe LESCHI, demeurant à Ajaccio (20000), Route des Sanguinaires, Immeuble les Horizons bâtiment D, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé à Ajaccio (20000), Route des Sanguinaires, Immeuble les Horizons bâtiment D. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Ajaccio, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur

BASTIA VOYAGES SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 150 000 EUROS SIEGE SOCIAL: 40 BOULEVARD PAOLI 20200 BASTIA 483 023 792 RCS BASTIA

Par décision du 1er juillet 2022, la Société PIERRE NEGRONI ET CIE, Société à responsabilité limitée au capital de 134 438 euros, dont le siège social est à Bastia (20200), au 3 Rue César Campinchi, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 326 910 114 RCS BASTIA a, en sa qualité d'associée unique de la Société BASTIA VOYAGES, décidé la dissolution anticipée de ladite Société par confusion de patrimoine et sans liquidation, conformément aux dispositions de l'article 1844-5 du Code civil.

Cette dissolution entraîne la transmission universelle du patrimoine de la Société BASTIA VOYAGES au profit de la Société PIERRE NEGRON! ET CIE, sous réserve qu'à l'issue du délai d'opposition accordé par la loi aux créanciers sociaux, lesdits créanciers n'aient pas formé opposition à la dissolution ou, en cas d'opposition, que celles-ci soient rejetées en première instance ou que le remboursement des créances ait été effectué ou les garanties constituées. Cette décision de dissolution a fait l'objet d'une déclaration auprès du Greffe du Tribunal de commerce de Bastia. Ces oppositions doivent être présentées devant le Tribunal de commerce de.Bastia.

Pour avis, La Gérance

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE BP 345 - 20297 BASTIA CEDEX

PAR JUGEMENT EN DATE DU 05/07/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE: M. BRUNO BASTIEN LOUIS NATALI - "ETN" PROPRIÉTÉ PONCET - LD PAPI-GLIACCIA - 20215 VESCOVATO

ACTIVITE: ETANCHEITE - COUVERTURE RM BASTIA NO 480 340 744

PAR JUGEMENT EN DATE DU 05/07/2022 LE TRIBUNAL DE COMMERCE DE BASTIA A PRONONCE LA CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF DES OPERATIONS DE LIQUIDATION JUDICIAIRE DE **ETANCHEITES BASTIAISES** (**SASU**) - 17, RUE DE LA RÉPUBLIQUE - 20620 BIGUGLIA ACTIVITE : TRAVAUX DE REPARATION ET D'ETANCHEITE DES TOITS ET TERRASSES.

RCS BASTIA B 800 229 742 - 2014 B 63

POUR EXTRAIT, SELARL ME NICOLE CASANOVA, GREFFIER

A.J.C. SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE AU CAPITAL DE 200 000 EUROS SIEGE SOCIAL: LIEUDIT MICHEL ANGE, BALEONE CENTRE, RT 20, 20167 SARROLA-CARCOPINO 500 809 900 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 20 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société par actions simplifiée A.J.C. a décidé de transférer le siège social du lieudit Michel Ange, Baleone Centre, RT 20, 20167 SARROLA-CARCOPINO, au lieudit Miniatojo, Route de Mezzavia, 20090 AJACCIO, à compter du 28 juin 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour Avis, Le Président

CASA DI A LANA

Sarl en liquidation, au capital de 7 500 € Siège social : 20218 SALICETO (Haute-Corse) N° Siren : 441 824 927 000 12 RC Bastia 2002 B 103

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 juin 2022, la collectivité des associées a décidé :

- 1. La dissolution anticipée de la SARL à compter du 28 juin 2022 et sa mise en liquidation amiable pour cause de cessation d'activité.
- 2. De nommer comme liquidatrice, sans limitation de durée, Mme Agnès SIMONPIETRI, demeurant 20218 SALICETO, et de lui conférer les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
- 3. De fixer le siège de la liquidation au siège social, 20218 SALICETO: c'est à cette adresse que la correspondance devra être adressée et que les actes et documents concernant la liquidation doivent être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Bastia.

Pour insertion, le 28 juin 2022, la liquidatrice Agnès Simonpietri IN PIU Société par actions simplifiée Au capital de 500 euros Siège social : Plage de Venzolasca 20215 VENZOLASCA

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 30 juin 2022 il a été constitué une Société par actions simplifiées Dénomination : IN PIU

Capital : Le capital social souscrit est fixé à la somme de 500 EUROS. Il est divisé en $\,$ 50 actions.

Objet: L'exploitation de tous fonds de commerce d'épicerie fine, souvenirs. La prise à bail, la location, l'exploitation directe ou indirecte de tous fonds de commerce relatifs. Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation

Président : Monsieur TRAMINI JEAN-LAURENT, PIERRE Demeurant 20229 POLVEROSO Village

Immatriculation de la société : Au RCS de BASTIA

NAÏADES SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 12 000 EUROS SIEGE SOCIAL: 23 RUE DORIA 20169 BONIFACIO

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bonifacio du 1er juillet 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

AVIS DE CONSTITUTION

Forme sociale : Société à responsabilité limitée Dénomination sociale : NAÏADES

Siège social : 23 Rue Doria, 20169 BONIFACIO

Objet social : le transport maritime et côtier, régulier ou non, de passagers, les promenades en mer, l'exploitation de bateaux d'excursion, l'organisation de croisières Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social: 12 000 euros

Gérance : Madame Jessica MOTTÉ, demeurant au 23 Rue Doria, 20169 BONIFACIO, et Madame Flora ROCCA, demeurant à la Tonara, Route de Sartène, 20169 BONIFACIO Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Aiaccio.

Pour avis, La Gérance

CENTRE CONTRÔLE TECHNIQUE BONIFACIO SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 10 000 EUROS SIEGE SOCIAL : LIEUDIT SENNOLA 20169 BONIFACIO 830 436 093 RCS AJACCIO

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2022, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance

ARRITTI • FONDATEUR PROPRIÉTAIRE DU TITRE ET DE LA PUBLICATION DE PRESSE: MAX SIMEONI • DIRECTEUR DE LA PUBLICATION: FRANÇOIS ALFONSI • RÉDACTRICE EN CHEF: FABIANA GIOVANNINI • GÉRANT DE LA SARL D'EXPLOITATION PRUMUZIONE NUSTRALE: MARC BATTISTINI • RÉDACTION: 5 BD DE MONTERA, 20200 BASTIA • TÉL. 0965321690 • TÉL./FAX 0495316490 • ARRITTI2@WANADOO.FR • RÉALISATION GRAPHIQUE: VANINA BELLINI CUMUNICAZIONE 0623294663 • IMPRIMEUR: STAMPERIA SAMMARCELLI • BIGUIGLIA 0495300180 • WWW.ARRITTI.CORSICA • CP 0427C82046 • ISSN 1262

A	Annonces Légales
	arritti2@wanadoo.fr

ARRITT	•
	,

5 Bd H. de Montera • 20200 BASTIA

© 0965321690 - Fax: 0495316490 arritti2@wanadoo.fr - www.arritti.corsica

☐ 55 € UN ANNU/UN AN	☐ 34€ SEI MESI/SIX MOIS	☐ 82 € U STRANIERU/ÉTRANGER
Casata è Nome (nom et prén		
Indirizzu (adresse)		
Mail è telefonu (e-mail et télép	hone)	

Vogliu un abbunamentu di:

nº 2756 • 14 di lugliu 2022

BUNAMENTU

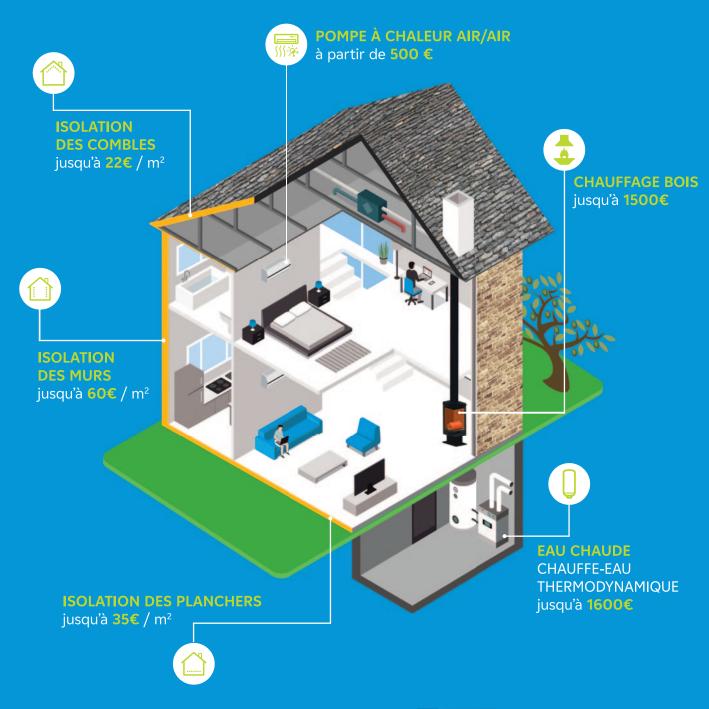
20





FAIRE DES ÉCONOMIES, C'EST FACILE...

FAITES APPEL À UN INSTALLATEUR PARTENAIRE AGIR PLUS



Calculez votre Prime économies d'énergie sur corse.edf.fr/agirplus/ et demandez vos devis à des entreprises Agir Plus labellisées RGE.



RETROUVEZ TOUTES
NOS SOLUTIONS AGIR PLUS SUR:
corse.edf.fr/agirplus/

